



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR  
DU BASSIN ADOUR-GARONNE



Bordeaux, le 10 octobre 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le bassin Adour Garonne valide un programme financier ambitieux pour l'eau pour les 6 prochaines années afin de faire face au changement climatique**

Lors de sa réunion plénière de ce jour, le Comité de bassin Adour-Garonne, présidé par Alain Rousset, a donné un avis conforme au 12e programme d'intervention soumis par le Conseil d'Administration de l'agence de l'eau, pour les années 2025-2030. Ce nouveau programme prévoit le déploiement de **2 milliards d'euros sur 6 ans** pour accompagner et amplifier l'adaptation au changement climatique en offrant des réponses concrètes et innovantes aux défis qui s'imposent au Grand Sud-Ouest.

#### **Une transition écologique accélérée**

Dans un contexte prégnant de vulnérabilité de la ressource en eau, le 12e programme d'intervention de l'agence de l'eau vise à anticiper les impacts du changement climatique en sécurisant l'accès à l'eau en quantité et en qualité, dans une logique de partage équitable de l'effort financier entre les catégories d'usagers. Cette stratégie repose sur un mix de solutions : massification du recours aux solutions fondées sur la nature, accélération de la transition agroécologique, stockage multi-usages de l'eau dans le cadre d'une gestion publique de la ressource, augmentation des capacités de soutien d'étiage, protection de la qualité des points de captage d'eau potable, accompagnement des industriels, des agriculteurs et des collectivités dans les économies d'eau...

#### **Des moyens accrus pour amplifier l'engagement pour l'adaptation au changement climatique**

La question de l'eau fait désormais figure d'enjeu politique majeur, particulièrement depuis la sécheresse de 2022. Pour **Alain Rousset** « *Ce nouveau programme est bâti sur un Pacte de Confiance fixant un cadre d'exigence et d'engagements réciproques des usagers de l'eau réunis au sein du comité de bassin. Il adresse également un message fort vers le gouvernement, pour que le cadre national accompagne et soutienne notre stratégie de financement qui porte une ambition inédite* ». Ce programme permet en effet **une hausse de 30%** des moyens financiers par rapport à la précédente programmation, **soit 332 M€ par an**. Ces moyens répondent à l'accélération des collectivités dans la conception de projets répondant à l'urgence climatique, constatée depuis la sécheresse intense de 2022 qui a conduit au doublement des dossiers déposés à l'agence en 2024. Ils seront déployés dès 2025 dans le cadre d'une programmation d'investissements structurants opérée avec les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB), au cœur des 8 sous-bassins d'Adour Garonne.

#### **Un accès simplifié aux aides, une logique de résultats**

Ce programme est résolument tourné vers les résultats, avec l'enjeu d'atteindre les cibles fixées par le comité de bassin dans le cadre de son Schéma Directeur D'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE), comme la protection de 260 captages du bassin, mais aussi les objectifs fixés par le Plan Eau (ex : la réduction de 10% de prélèvements d'ici 2030). Pour **Elodie Galko**, directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne « *l'agence de l'eau se dote, avec ce programme, des capacités à accompagner les porteurs de projets dans leur chemin de transition, au travers de la mobilisation conjointe de son expertise et de modalités incitatives. C'est dans la décennie à venir que les investissements d'adaptation auront le plus d'impact et l'agence se tient au rendez-vous de ce défi* ».

## **Un programme au service du territoire**

Le 12e programme d'intervention met un accent particulier sur le dialogue et la coopération avec les acteurs du territoire. De nouveaux contrats « Eau&Climat » permettront une déclinaison territoriale du programme avec les EPTB, les Départements et les Métropoles notamment. Il s'appuiera sur des démonstrateurs où seront expérimentées toutes les facettes du mix de solutions, par exemple en Charente.

Pour **Pierre-André Durand**, préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne « *Ce programme permet de décliner les objectifs du Plan Eau du gouvernement. Il permettra d'accompagner la transition agroécologique, absolument nécessaire au regard des épisodes climatiques récents et à venir qui permettra aux agriculteurs de disposer de systèmes plus résilients et de garantir la qualité de l'eau aux usagers. Par ailleurs, ce programme ambitieux mobilisera des innovations avec par exemple le développement la réutilisation des eaux usées traitées (REUSE) qui bénéficie d'un nouveau cadre règlementaire.* »

## **À propos de l'Agence de l'eau Adour-Garonne**

*L'Agence de l'eau Adour-Garonne est un établissement public d'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques sur un territoire couvrant le Sud-Ouest de la France. Elle accompagne les acteurs locaux dans leurs projets en faveur de la préservation des ressources en eau et de l'adaptation au changement climatique. Elle assure le secrétariat du Comité de bassin, véritable Parlement de l'eau qui réunit les collectivités, les services de l'Etat, les industriels, les agriculteurs, les consommateurs et les associations de protection de la nature.*

Toutes les informations sur : [www.eau-grandsudouest.fr](http://www.eau-grandsudouest.fr)

### Contacts presse :

**Agence de l'eau Adour-Garonne** : Catherine BELAVAL, 06 08 73 64 03, [catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr](mailto:catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr)

**Préfecture** : [service-presse@occitanie.gouv.fr](mailto:service-presse@occitanie.gouv.fr)

Delphine AMILHAU 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Romarc ZURCZAK 06 08 46 28 31

**Région Nouvelle-Aquitaine** : [presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr)